

Sommaire

- *Etat civil 2019*
- *Urbanisme 2019*
- *Les finances communales*
- *Compte rendu des conseils municipaux*
- *Informations diverses*
- *Vie des associations*
- *Anecdote*
- *Infos mairie*
- *Recette*
- *Calendriers des manifestations 2020*



JANVIER 2020

Le mot du Maire

Comme chaque année, je profite du bulletin municipal pour vous présenter tous mes vœux, une bonne santé pour vous tous et que cette nouvelle année vous remplisse de joie et de bonheur.

Mais comme vous le savez, c'est la dernière année que je vous présente mes vœux en tant que Maire, ma fonction s'arrêtera après les élections du mois de mars. Une nouvelle équipe va être élue, présidée par un nouveau Maire à qui je souhaite bonne chance, être à l'écoute des administrés pour le travail qui l'attend et faire preuve de diplomatie. Il sera bien épaulé par notre chère Stéphanie en qui j'ai toute ma confiance et que je remercie pour tout le travail accompli.

Très belle inauguration de la salle de quartier, salle Docteur Laval, il manque des rideaux côté sud et quelques accessoires pour la compléter et je souhaite qu'elle soit souvent utilisée ce qui prouvera le dynamisme de la commune.

Les travaux du lac du Bout du Lieu ont été très bien réalisés.

La nouvelle équipe devra choisir pour les travaux à venir.

La commune a eu le plaisir d'accueillir 4 naissances ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Félicitations aux parents.

Le recensement va avoir lieu, la population devrait augmenter grâce aux nouveaux habitants que je félicite d'avoir choisi Thémines.

J'encourage tous les bénévoles qui s'occupent des associations.

Merci à tous de m'avoir soutenu et aidé pendant ces nombreuses années.

Inauguration de la salle de quartier

L'inauguration de la fin des travaux de réfection et mise aux normes de la salle de quartier a eu lieu Samedi 7 décembre en présence du préfet du Lot Jérôme Filippini entouré des élus régionaux, départementaux, intercommunaux et locaux. Tous ont souligné l'importance de ce lieu de convivialité et de réunion dans le village et félicitaient les artisans pour la qualité de leur travail. Le maire, Bernard Lacarrière après avoir décrit son village et ses activités a signalé qu'il ne renouvelait plus son mandat et qu'il avait inauguré cette salle lors de sa création le 20 septembre 1987. Puis il a donné le coût total de cette réalisation : 165 967€38. L'état a versé 36 098€, le département 23 491€, la région 34 453€. Les Théminoises sont venus nombreux. Ils ont apprécié la nouvelle cuisine bien équipée et les amuses gueules servis après les discours.



Lac du Bout du Lieu

Les travaux de remise en état du Lac du Bout du lieu se sont terminés cette année 2019. Ce patrimoine vernaculaire, donne avec la croix un cachet patrimonial au « couderc » du bout du lieu sur le passage de nombreux pèlerins et marcheurs. Il fut construit sous proposition de Garrigue Albert conseiller municipal le 28 juin 1896 et des habitants de ce lieu-dit. Il avait disparu, enterré vers 1960 car ayant perdu son étanchéité il servait de dépôt d'ordures. Sa construction a permis pendant longtemps d'économiser l'eau des citernes pour faire boire les animaux et de dégraisser les toisons des moutons lors de la tonte. Plusieurs journées citoyennes ont été nécessaires pour le sortir de l'oubli et préparer sa réhabilitation. L'entreprise Caussanel d'Espédaillac spécialisée dans la remise en état des constructions vernaculaires, lui a redonné un air de jeunesse en respectant l'architecture et la construction traditionnelle. Pour le financement, le département participe pour 30% du montant des travaux hors taxes soit 4210€, le grand Figeac pour 50% du restant avec le fonds de soutien au patrimoine vernaculaire. Un panneau explicatif sera implanté à proximité.



Curage



Journée citoyenne



Entreprise Caussanel au travail



Fin des travaux

RECENSEMENT

Cette année, le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil à Mme VALLET Isabelle, notre agent recenseur.

Etat civil 2019

AVIS DE NAISSANCE :

Le 30 mars, Norah LE PADRUN, parents domiciliés route neuve

Le 19 aout, Lana DESPEYROUX, parents domiciliés place du Souc

Le 3 novembre, Soan PRACHT, parents domiciliés place de la halle

Le 23 novembre, Marley LACAZE, parents domiciliés à Puylagarde

DECES :

M. BONNET Bernard, décédé le 08 mars

TRANSCRIPTION ACTE DE DECES :

M. AYRAL Jean Paul, décédé le 31 mai

Mme CRUZEL Josette, décédée le 28 décembre

Urbanisme 2019

1 permis de construire ; 2 certificats d'urbanisme information ;
2 certificats d'urbanisme opérationnel ; 8 déclarations préalables ;

Les finances communales

DEPENSES ET RECETTES DE L'ANNEE 2019

DEPENSES

DEPENSES de fonctionnement

Article	Libellé Article	Budget	Réalisations
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	3 300,00	3 050,38
60612	ELECTRICITE ET ENERGIE	8 000,00	6 816,19
60622	CARBURANTS	400,00	255,96
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 000,00	126,50
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	2 000,00	636,83
6064	FOURNITURES ADMINIST.	1 500,00	473,53
611	PECH DE GOURBIERE	5 000,00	4 044,60
61521	ENTRETIEN DE TERRAINS	200,00	58,00
615221	Bâtiments publics	7 000,00	2 981,46
615228	Autres bâtiments	5 000,00	2 163,01
615231	Voiries	1 000,00	0,00
615232	Réseaux	1 000,00	0,00
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROUL VEHICULES	0,00	242,84
6156	MAINTENANCE (CONTRATS) PHOTOCOP/INFOR.	3 000,00	3 276,36
6161	Multirisques	4 500,00	4 340,34
617	ETUDES ET RECHERCHES	500,00	2 520,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGAN. DE FORMATION	1 000,00	0,00
6225	INDEMNITES DIVERSES REGISSEURS	500,00	243,02
6226	HONORAIRES +AVOCAT	500,00	181,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	500,00	0,00
6232	FETES ET CEREMONIES SAUF MEDAILLES	2 500,00	2 224,41
6251	DEPLACEMENTS PERSONNEL COMMUNAL	200,00	0,00
6261	FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	1 000,00	394,48
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICAT	1 500,00	1 400,53
627	SERVICES BANCAIRES	0,00	300,00
6281	DIVERS (COTIS:MUNI:CENTRE SECOURS/PROGR	1 500,00	511,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE)	120,00	120,97
63512	TAXES FONCIERES	3 000,00	2 435,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	30,00	27,67
6336	COTIS AU CNFPT /CENTR DE GESTION	400,00	307,45
6411	PERSONNEL TITULAIRE (SALAIRE/PRIMES/IN.)	41 000,00	29 824,17
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	5 200,00	5 854,61
6453	COT.AUX CAISSES RET. (CNRACL/IRCANTEC)	7 000,00	5 857,47
6475	MEDECINE DU TRAVAIL/ PHARMACIE	200,00	29,00
739211	Attribution de compensation	10 188,00	7 641,00
022	DEPENSES IMPREVUES	1 650,69	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	151 700,00	0,00
6811	DOT. AMORT. DES IMMOB. INCORP. ET CORP.	5 734,38	5 734,38

6531	INDEMNITES AUX ELUS LOCAUX	15 000,00	14 095,20
6532	FRAIS DE MISSION ELUS LOCAUX	200,00	0,00
6533	COTISATIONS RETRAITE	650,00	593,75
65548	Autres contributions	2 000,00	1 093,26
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS	16 000,00	11 123,70
6574	SUBVENTIONS LOI 1901.	4 500,00	3 380,00
65888	Autres	0,00	0,51
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	6 000,00	2 353,96
6713	SECOURS ET DOTS	600,00	0,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	323 773.07	126 712.54

DEPENSES d'investissement

Article	Libellé Article	Budget	Réalisations
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE (OFI)	30 009,79	0,00
21318	autres bâtiments publics	2 376,00	2 376,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS (OFI)	18 000,00	14 299,74
165	REMBOURSEMENT CAUTIONS :LOCATAIRES (OFI)	1 200,00	0,00
2031	FRAIS D'ETUDES (ONA/PROG)	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	15 000,00	10 945,41
2041582	Subventions d'équipement en group. de collectivités	17 434,41	17 434,42
2116	CIMETIERE	23 641,97	0,00
21318	AUTRES BATIMENTS PUB. (OOSI/ONA/PROG)	152 000,00	187 096,42
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS (OOSI/ONA/PROG)	6 000,00	4 336,15
21538	Autres réseaux	16 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	2 000,00	0,00
2184	MOBILIER DIVERS (OOSI/ONA/PROG)	20 000,00	21 193,36
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	303 662.17	257 681.50

RECETTES
RECETTES de fonctionnement

Article	Libellé Article	Budget	Réalisations
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	174 789,07	0,00
6459	REMB. SUR CHARGES (SEC.SOC. ET PREV.)	0,00	422,00
70311	CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	0,00	74,25
70323	REDEV.POUR OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	450,00	491,00
70688	Autres prestations de services	13 000,00	14 028,00
70878	EAU/ASSAIN/ORDU(LOCAT)	2 000,00	2 664,42
73111	taxes foncières et d'habitation	72 031,00	74 978,00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	6 000,00	10 623,75
7411	DGF-DOTATION FORFAIT.	24 000,00	24 620,00
74121	DOT. SOLIDARITE RURALE	0,00	9 392,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	8 000,00	0,00
742	DOT-AUX ELUS LOCAUX	2 500,00	3 030,00
74718	AUTRES PARTICIP-ELECTIONS REGION-CANTON-	0,00	65,73
74834	COMPENSATION AU TITRE DE LA T.F.	1 000,00	1 059,00
74835	COMPENSATION AU TITRE DE LA T.H.	1 000,00	1 115,00
751	BREVETS/LICENCE/MARQUES	0,00	500,00
752	REVENUS DES LOCATIONS COMMUNALES	19 000,00	21 816,00
761	PRODUITS DE PARTICIPAT.(INT.PARTS SOCIALES.)	3,00	1,88
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	641,60
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	323 773.07	165 522.63

RECETTES d'investissement

Article	Libellé Article	Budget	Réalisations
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	151 700,00	0,00
28041582	amortissement autres groupement	5 734,38	5 734,38
2031	Frais d'études	2 376,00	2 376,00
10222	FCTVA	1 800,00	1 889,73
10226	Taxe d'aménagement	0,00	84,39
10251	Dons et legs en capital	0,00	200,00
1068	AFFECTATION RESULTATS	80 009,79	80 009,79
1322	Régions	34 453,00	7 353,25
13241	SUBV. GRAND FIGEAC	0,00	1 379,68
13251	GFP de rattachement	0,00	1 602,29
1323	SUBV.EQUIP.DEPARTEMENT (ONA/PROG)	23 491,00	12 974,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	36 098,00	19 651,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS (OFI)	18 000,00	80 000,00
2111	Terrains nus	0,00	1,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	353 662.17	213 255.51

<u>TOTAL PAR SECTION</u>	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	126 712.54	165 522.63	+ 38 810.09
Investissement	257 681.50	213 255.51	- 44 425.99

Compte rendu des conseils municipaux

PROCÈS-VERBAL

Séance du vendredi 08 février 2019

Le vendredi 08 février 2019, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le jeudi 31 janvier 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; Mme BOUYGUES G. ; M. BRUNET J. ; M. GRIMAL R. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEYRAT JM ; Mme ROUGIE MC ; Mme VELARD A.

Procurations : M. BIENAYME A. à Mme ROUGIE MC. ; Mme BILLIANT S. à M. MAZEYRAT JM

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

I- Approbation compte rendu du 23 novembre 2018

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II - Délibération : Déclassement du domaine public et vente de la parcelle cadastrée A numéro 1194 au profit de M. VAURS Gérard

Dans sa lettre du 29 novembre 2018, le notaire nous stipulait que si la parcelle a été affectée à la circulation automobile, son déclassement du domaine public requiert une enquête publique préalable à son déclassement. Cette enquête n'est pas nécessaire car la parcelle objet de la vente n'a pas été affectée à la circulation automobile (trottoir).

Une délibération sera prise pour le déclassement du domaine public et de la vente de la parcelle cadastrée A numéro 1194 au profit de M. VAURS Gérard.

III - Lettre circulaire de la Préfecture rappelant aux collectivités leurs obligations en matière de RIFSEEP

Le RIFSEEP est un régime indemnitaire composé de deux parts :

- d'une part, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) versée mensuellement,
- d'autre part, le Complément Indemnitare Annuel (CIA) versé en fin d'année

Dans une décision du 13 juillet 2018 (décision n°2018-727 QPC, commune de Ploudiry), le conseil constitutionnel saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité a validé l'obligation d'instaurer le CIA.

Le conseil municipal fixe le montant annuel du CIA à 120 €, pour Mme RAFFY, à partir du 01 janvier 2019.

IV- Renouvellement du contrat avec le Pech de Gourbière

Le contrat de service sera renouvelé pour 2019. Tarification journalière, équipe parcs et jardins, sur une base de 18 jours à 321 € HT la journée soit 5 778 € HT (6 933.6 € TTC)

V- Travaux salle de quartier

Il faut choisir le carrelage :

- Au sol dans la cuisine et dans les WC public : pointe de diamant
- Au sol dans la salle : 61 S Tunis
- Carrelage au mur : blanc ou couleur ?

Le choix définitif se fera jeudi matin à 9h lors de la réunion de chantier

Retard pour la mise en place des pieux, l'entreprise qui devait faire ces travaux a eu un empêchement et il a fallu que l'entreprise OLIVIER trouve une autre entreprise, ce qui a été fait rapidement.

Gaz : les compteurs doivent être déplacés ce qui entrainera une coupure de chauffage pour les logements T2 et T3 pendant 1 à 2 jours

- QUESTIONS DIVERSES

Les montants des subventions ont été déterminés pour les associations, voir tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	2019
APE Aynac (mat et prim) 50 € /enfant Si voyage 30 € /enfant	50 € /enfant
AIPE Gramat (mat, prim et collège) 50 € /enfant Si voyage 30 € /enfant	50 € /enfant
Collège Lacapelle Marival 50 € /enfant Si voyage 30 € /enfant	
Lycée Jean Lurçat St Céré Si voyage 30 € /enfant	
Assoc des propriétaires et chasseurs Théminoïis	200
Culture et patrimoine	500

Le renouveau Théminoïis	1000
Mutuelle coup dur	300
TRIAS	500
ELAN Marivalois	100
Club sport et détente	100
APEAI	100
Fondation patrimoine	55
Les Amis de L'ouysse	100
Le Chat Pito	50
AAPPMA Assier	75
Restos du cœur (08/07/16)	150
TOTAL	

Les demandes de subvention de fonctionnement pour l'association française des scléroses en plaques et pour l'association prévention routière sont refusées.

Envoyer un email à l'Elan pour qu'il fasse un match amical sur le terrain de Thémines

Etat des restes dus

DM3 : crédits insuffisants au chapitre 65

Arrêté portant enregistrement des installations d'une unité de méthanisation

Information de Mme VIZY, présences de chasseurs près de chez elle : se renseigner auprès de M. VIATGE pour connaître les réciprocitys des associations de chasse, puis envoyer un courrier à ces associations

Eclairage public : Grand Figeac

Il faut remplacer les anciens lampadaires au nombre de 29. Estimation du Grand Figeac 15 000 € avec 40 % d'aide

Grand Figeac : la ligne Cahors-Capdenac est fermée depuis 1980. Le Grand Figeac a voté l'adhésion pour la création de la voie verte.

Licence IV : l'achat de la licence de Mme VEDRUNES par la commune est en cours.

La somme de 10 000 € sera inscrite au budget prévisionnel

Venue de M. LABARTHE, président du Grand Figeac le lundi 19 mars, dans le cadre d'une visite de toutes les communes du Grand Figeac, le Président sera :

- de 9h30 à 11h avec le conseil municipal de Thémines
- 18h à Leyme pour une réunion publique

Association Prévention routière, inscription ville Prudente : Non

Autorisation « La VELOTOISE » acceptée

Grand Figeac : Accueil « Cinétoile sous les étoiles » : oui

Chemins publics inaccessibles car fermés par du grillage

Ordures ménagères : un inventaire des points de collecte dangereux a été fait sur la commune et 4 points noirs sont présents (marche-arrières, des contre-sens). Un technicien prendra contact avec M. Le Maire

La séance est levée à 23h15

PROCÈS-VERBAL

Séance du vendredi 08 mars 2019

Le vendredi 08 mars 2019, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le jeudi 25 février 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEYRAT JM ; Mme ROUGIE MC ; Mme VELARD A.

Procurations : M. BIENAYME A. à Mme ROUGIE MC. ; Mme BILLIANT S. à M. MAZEYRAT JM ; Mme BOUYGUES G. à M. SERRES JC. ; M. GRIMAL R. à M. LACARRIERE B.

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

ORDRE DU JOUR :

I- Approbation du compte rendu du 08 février 2019

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II - Préparation de la rencontre avec M. LABARTHE pour les journées « Rendez-vous Communaux du Grand Figeac » du 18 mars à 9h30

Rencontre avec les maires et les conseillers municipaux, durée 1h30

Accueil du Maire

Mot du Président du Grand Figeac

Présentation du territoire, de la Communauté de communes

Travail conjoint et échange sur les questions et attentes de la Commune à propos du Grand Figeac

Synthèse

Points à aborder :

- relancer le centre bourg, aides apportées par le Grand Figeac ?

- L'attractivité est concentrée sur Figeac et ses communes proches. On finance comme toutes les autres communes et pas les mêmes avantages, mettre en place par exemple, un transport pour se rendre à la piscine.

- Le territoire du Grand Figeac est trop vaste et trop disparate.

- Arrêter de dépenser de l'argent autour de Figeac et le dépenser sur Thémines !
- Des hectares agricoles sont sacrifiés alors qu'il faudrait réhabiliter les bâtiments existants et les friches industrielles.
- La commune de Thémines possède 7 terrains constructibles au hameau des Vignes !
- Précisions sur le fonctionnement du Groupe Cité Hotels au Viguiers du Roy
- Nombre de centre intercommunal de Santé sur le Grand Figeac ? Explications sur le fonctionnement

III - Délibération attribution compensation prévisionnelle 2019

Vu la délibération du Conseil Communautaire du Grand-Figeac en date du 31 janvier 2019, prise après avis de la Commission locale d'évaluation des charges transférées, le conseil municipal :

- APPROUVE la modification du montant de l'Attribution de Compensation de la Commune de Thémines, à partir de 2019, afin de permettre la mise en œuvre d'un mécanisme de solidarité territoriale pour le financement du déficit du Centre intercommunal de Santé,
- ACCEPTE le montant prévisionnel de l'Attribution de Compensation de la Commune de Thémines, pour 2019, de 10 188 €.

IV- Approbation des comptes de gestion 2018 : non reçus

V - Taxes directes locales 2019 : non reçues

VI - Travaux salle de quartier

Compte rendu de la dernière réunion de chantier. Un devis a été demandé à l'entreprise DESCARGUES OLIVIER pour refaire la façade coté Sud.

Prévoir l'achat d'une gazinière électrique, une hotte...et le chauffe-eau.

Prévoir également des rideaux coté Sud

V - Participation de la commune au frais de fonctionnement de l'école de Lacapelle Marival

Un élève en école maternelle est scolarisé à cette école, la commune de Lacapelle Marival demande une participation à hauteur de 1610 €.

Le conseil municipal accepte de verser à la commune de Lacapelle Marival la participation demandée pour l'élève scolarisé, de signer la convention et autorise le maire à payer les sommes nécessaires

- QUESTIONS DIVERSES

* Préparation des comptes administratifs

* Etat des restes dus

* Balades « coucher de soleil », la commune se positionne fin juillet ou début d'aout.

* Urbanisme :

CU opérationnel, M. BRUNET Vincent, Lestrade, réhabilitation grange
DONADIEU/MONTET

* Maison SEGONDS pour le hameau

* Félicitations à l'EARL De Gruffiel pour une médaille d'or « label agneau fermier du
Quercy »

* Pose des plaques de rues en prévision

* Constructions illicites aux Fontilles-Sud

La séance est levée à 23h10

PROCÈS-VERBAL

Séance du vendredi 05 avril 2019

Le vendredi 05 avril 2019, à dix-huit heures, l'assemblée, convoquée le jeudi 28 mars 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; M. BIENAYME A. ; Mme BOUYGUES G. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEYRAT JM ; Mme ROUGIE MC ; Mme VELARD A.

Procurations : Mme BILLIANT S. à M. MAZEYRAT JM ; M. GRIMAL R. à M. LACARRIERE B.

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

Conseillers Départementaux excusés : M. LEWICKI Pascal et Mme PRUNET Catherine

M. le Maire demande aux conseillers municipaux de donner leur accord pour l'envoi par email des convocations du conseil municipal. Une autorisation écrite est demandée pour chaque conseiller avec un engagement de prévenir la collectivité en cas de changement d'adresse email. Un accusé de réception sera demandé.

M. Le maire informe le conseil de son intention de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales.

ORDRE DU JOUR :

I - Approbation du compte rendu du 08 mars 2019

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II- Approbation des comptes de gestion 2018

Commune et lotissement : Approuvé à l'unanimité

III- Vote des comptes administratifs 2018

Commune : Etude des comptes, Mme VELARD, doyenne de séance, présente les comptes administratifs approuvés à l'unanimité des membres présents.

Lotissement : Etude des comptes, Mme VELARD, doyenne de séance, présente les comptes administratifs approuvés à l'unanimité des membres présents.

IV- Délibération des Taxes directes locales 2019

M. Le Maire propose de maintenir les taux soit un produit attendu de 72 031 €. Proposition approuvée à l'unanimité.

V-Vote des budgets 2019

Commune :

Etude des propositions du bilan d'ensemble puis des comptes

Vote : approuvé à l'unanimité

Lotissement : approuvé à l'unanimité

- QUESTIONS DIVERSES

Faire de la pub pour le lotissement : Figeac Aéro, Ratier, la Quercynoise, Camille Miret.....

Travaux salle de quartier : point sur l'avancée des travaux

Urbanisme :

DP, WELDON HOLLINGWORTH Adrian, Lestrade, piscine

DP, MAINGUOT Clémence, Lafanayre, rénovation toiture, ouverture pignon + terrasse

Fonds de soutien au patrimoine vernaculaire : non

Balades « coucher de soleil » : jeudi 8 aout

Planning européennes : 26 mai 2019

Demande subvention : Musée de la résistance, de la déportation : non

Grand Figeac : visite commune et exposition

M.WISNIEWXKI : chalet démonté

Mme VELARD annonce les différentes manifestations de l'association Culture et Patrimoine :

- 18 mai à 17h dans l'église : exposition

- 22 et 23 juin. Journées du patrimoine de Pays et des Moulins avec diverses animations.

La séance est levée à 20h.

PROCÈS-VERBAL

Séance du vendredi 17 mai 2019

Le vendredi 17 mai 2019, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le samedi 11 mai 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEYRAT JM ; Mme ROUGIE MC ;

Procurations : M. BIENAYME A. à Mme ROUGIE MC

Absents : Mme BILLIANT S. ; Mme VELARD A.

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

ORDRE DU JOUR :

I - Approbation du compte rendu du 05 avril 2019

Approuvé à l'unanimité des membres présents

Convocation à envoyer par papier

II- Délibération pour le Grand Figeac : compétences eau et assainissement

Pour info : délibérations des compétences communautaires du Grand Figeac

- Définition des compétences suite à la fusion du 1^{er} janvier 2017,
- Création d'un syndicat mixte départemental « Voie Verte »,
- Compétence GEMAPI et l'adhésion au Syndicat mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval

La loi Nôtre oblige la communauté de communes du grand Figeac à prendre la compétence eau et assainissement au 01 janvier 2020.

Le SIAEP de Thémines a deux communes sur Cauvaldor (Bio et Saignes). Il peut rester dans l'état, le Grand Figeac ne voulant pas prendre la compétence.

Le Syndicat du Limargue souhaite prendre la compétence production et distribution au niveau du Grand Figeac. Le syndicat de Thémines n'y est pas favorable.

III- Travaux salle de quartier : choix équipement et matériel

Ok sur tout + voir pour une friteuse portative à gaz

A retirer la plonge 971.73 € du devis

Mettre la douchette mélangeur 200 € en plus dans le devis

Devis de Froid et Machines du Haut Quercy est accepté.

IV- Licence 4 signée chez le notaire

Devenir de la licence

Demander à Robert CHARAZAC s'il peut être intéressé et la lui louer avec toutes les contraintes que cela imposent.

- QUESTIONS DIVERSES

Décision modificative pour 0.01 ct

Etat des restes dus

Urbanisme :

DP MAINGUOT Clémence, Lafanayre, création d'ouverture +rénovation toiture
(suppression de la terrasse)

JAMES/PRACH, CU information, RU, déclaration d'intention d'aliéner

Balades « coucher de soleil » : jeudi 8 aout

Planning élections européennes : 26 mai 2019

Cinéma plein air : réponse défavorable du GF

Dimanche 19 mai ; conférence avec M. GASCO à 16h sur les fouilles de Roucadou

Participation Ecole Livernon : 1 300 € pour un élève DE RICARD-ESTEBAN Diego.
Vérifier l'âge de l'enfant (il a 9 ans) très cher en primaire.

La commune de St Simon est organisatrice de la Journée humanitaire du canton le samedi
8 juin. Des itinéraires sont sur la commune.

Fête 6 et 7 juillet

Concours de pêche 7 juillet

Formation Ambroisie par ARS

La MSAP de Ségala Limargue pourrait venir nous expliquer leur fonctionnement

Site Le Pech Lavayssière est à vendre : maison et grottes

Voir avec le Conseil Général. La Spéléo

Bâtiment de l'ancienne boucherie : quelle position prendre

Volets salle de quartier : voir pour les arrêts de volets à mettre

Réponse de M. TILLET pour dénivellement de l'entrée de la maison VIZY en location

Fauchage des routes en juin

Séance du mardi 04 juin 2019

Le mardi 04 juin 2019, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le lundi 27 mai 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BIENAYME A. ; M. BRUNET J. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R ; Mme LAMOTHE M. ; Mme ROUGIE MC ;
Procurations : M. MAZEYRAT JM à M. SERRES JC ; Mme VELARD A. à M. LACARRIERE B.

Absent : Mme BILLIANT S.

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

ORDRE DU JOUR :

I- Approbation du compte rendu du 17 mai 2019

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II-Délibération emprunt

Prêt relais de 100 000 € sur 2 ans à 1% au Crédit Agricole

Frais de dossier : 0.2 avec un minimum de 300 €

Favorables à l'unanimité.

III -Enquête de recensement 2020 : désignation du coordonnateur communal et de l'agent recenseur

Coordonnateur : Mme RAFFY

Agent recenseur : 16 janvier au 15 février 2020, le choix de la personne reste à définir.

- QUESTIONS DIVERSES

Adhésion au CAUE DU LOT, 50 €. Les membres votent pour cette adhésion.

Parc Naturel Régional des Causses et du Quercy : concours villes et villages étoilés.
Demander les infos au Parc.

Réponse de la marie de Livernon pour le prix/ élève

Location de la licence 4 à M. CHARAZAC Robert : une location pour une durée d'un an, sans clause de renouvellement, et sous réserve qu'un juriste vérifie que cette clause permet bien à la commune de récupérer la licence si besoin est. Après discussion, la majorité a arrêté le prix de la location à 500 €/an.

Projet de la commune

Le conseil municipal souhaiterait impliquer les habitants Théminoïses dans la vie collective de la commune. Une aide extérieure nous sera nécessaire afin d'affiner ce projet.

PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 29 juillet 2019

Le lundi vingt-neuf juillet 2019, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le mardi 23 juillet 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; M. BIENAYME A. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEYRAT JM ; Mme ROUGIE MC ; Mme VELARD A.

Absente: Mme BILLIANT S.

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

ORDRE DU JOUR :

I - Approbation du compte rendu du 04 juin 2019

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II- Délibération Grand Figeac : devis éclairage public

Suite au diagnostic fait en 2017 par le GF, des changements sont prévus pour remplacer du matériel obsolète et pour faire des économies d'énergie :

- 23 ballons fluorescents par des éclairages LED ;
- 16 crosses vétustes ;
- éclairages internes de la halle

Financement :

Le Grand Figeac a la compétence de l'EP (la commune verse par le biais de l'AC) En consultant le tableau du 29 juillet 2019, on constate un solde de + 6000 € en investissement et de + 2 164.20 € en fonctionnement (il conviendra de faire un transfert du fonctionnement à l'investissement).

Le devis est de :

8 920.03 € TTC (une fois la subvention appliquée)

- 6 000 €

- 2 164.20 €

Il reste donc 755.83 € à financer qui seront reportés sur 2020.

Concours Villes et Villages étoilés 2019 (mis en place par le Parc), la commune aura au moins une étoile. Le fait d'éteindre l'éclairage public à minuit depuis 5 ans est un plus. L'inscription doit ouvrir au début de l'automne, le dossier est prêt.

III- Frais de fonctionnement écoles Aynac

1 élève en maternelle : 1 169.90 €

2 élèves en primaire : 867.88 € par enfant

Soit un total de 2 905.66 €

Prix identiques à l'année dernière

IV- Frais de fonctionnement écoles Gramat

1 élève en maternelle : 1 653 €

2 élèves en primaire : 629 € par enfant

Soit un total de 2 911 €

V – Délibération pour le nouveau plan de financement pour la restauration du lac du Bout du Lieu

Montant total de l'opération 4 210 € HT soit 5 052 € TTC

- Département (30 % du HT) : 1 263 €
- Grand Figeac (50 % HT du restant à charge de la commune) : 1 473.50 €
- Fonds propres : 1473.50 € HT et 842 € de TVA soit 2 315.50 € TTC

Des petits travaux sont à faire avant l'intervention de M. CAUSSANEL (entreprise retenue), un appel aux bénévoles aura lieu le samedi 31 août à 9h. Inviter la population, en distribuant des flyers « journée citoyenne » dans les boîtes aux lettres.

Nouvelle demande pour le patrimoine vernaculaire, un seul entrepreneur a bien voulu établir un devis :

- pour les 2 moulins, il faut faire les arases des murs pour éviter l'effondrement: environ 12 000 € par moulin
- arranger le passage entre les deux ponts : 4 300 €

Fédération des chasseurs du Lot : inventaire des points d'eau intéressants à restaurer

Lac du Mas du Causse : difficulté pour y accéder

VI- Proposition atelier participatif

Cathy SAVOUREY, consultante en Aménagement, Urbanisme et Coopération Internationale, est venue, le 8 juin, échanger avec JC, Gwenaëlle et Mireille pour animer un atelier participatif : faire remonter les perceptions, les pratiques et les attentes des habitants sur leur village.

La proposition financière de cette mission est de 2 100 € HT : préparation de l'atelier, animation de l'atelier, rédaction de la synthèse.

Cette proposition est acceptée à la majorité (9 pour ; 1 abstention)

VII-Bâtiment ancienne boucherie

Faire venir le Grand Figeac pour évaluer le bâtiment

L'atelier participatif donnera peut-être des pistes.

VIII- Mise en place d'un périmètre de préemption Espaces Naturels Sensibles

Lecture de la lettre du Département et de la proposition de délibération.

Qui est pour prendre cette délibération : 4

Abstention : 5

Contre : 1

Suffrages exprimés : 5- Majorité absolue : 3- Délibération acceptée

- QUESTIONS DIVERSES

Info : proposition de ferme photovoltaïque

Balade « coucher de soleil » du jeudi 08 aout, besoin d'aide pour sécuriser le passage des piétons. Acheter des pâtisseries, jus de fruit, fruits secs...

Salle de quartier : réception des travaux le jeudi 25 juillet.

M. Le Maire a été informé ce même jeudi dans la soirée que l'entreprise de plomberie ne pouvait plus intervenir sur le chantier pour finir les travaux (décision judiciaire). Un nouveau plombier viendra jeudi 01 aout à 9h en présence de l'architecte et des conseillers pour évaluer le travail à faire.

Agent recenseur : demander à Valérie TRUEL

Licence 4 : aucun retour de la Préfecture

Nuisance des chiens : il existe des colliers

Etat des restes dus.

Nuisances sonores d'un locataire et insécurité

Demande de la locataire pour installer un store au logement T3 : un conseiller se renseigne pour le cout

Urbanisme : CHARAZAC Robert, place de la halle, DP renouvellement des portes et des fenêtres

Inscription pour « Le Jour de la Nuit » le 12 octobre, la commune n'allumera pas du tout son éclairage public

Le Parc : appel à candidature pour participer à l'animation « Capture ton paysage » : aucune suite

Expo outillage : jeudi 01 aout de 14h30 à 18h

Congrès des élus du Lot : 06 octobre à Prayssac (date limite d'inscription 27 septembre)

Congrès national des maires : 18 au 21 novembre à Paris

Dans le cadre du contrat de maintenance défibrillateur, le technicien a établi un devis pour changer l'armoire : 493 € HT. Cette anomalie entraine ou va entrainer le déclenchement intempestif de l'alarme. Le conseil donne son accord.

Vendredi 15 novembre jusqu'au samedi 16 novembre 18h : exercices spéléo secours, environ 70 personnes seront présentes.

La séance est levée à 23h 30

PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du vendredi 11 octobre 2019

Le vendredi onze octobre 2019, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le mardi 01 octobre 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; M. BIENAYME A. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEYRAT JM ; Mme ROUGIE MC ; Mme VELARD A.

Procuration : Mme BILLIANT S. à M. MAZEYRAT JM

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

Public : Mme BEST C. ; M. DEWAELE L.

ORDRE DU JOUR :

Projet de M. DEWAELE (ancienne boulangerie VAURS)

Début janvier. Dépôt de pain avec la boulangerie Vermande de Gramat et épicerie ouvertes en même temps, dès début janvier

Ouverture : de 7h le matin à 12h30 et de 15h à 20h pour la boulangerie, épicerie

D'ici le mois d'avril :

- Système de machine à laver
- Relais colis avec Mondial Colis
- Restaurant : repas ouvrier le midi, repas en soirée animée, à thème, localisé dans l'ancien fournil
- Terrasse mise en place
- Dimanche : une rôtisserie tous les dimanches (poulet)

En suite :

- Recréer un camping
- Location de véhicules particuliers

I- Approbation du compte rendu du 29 juillet 2019

Approuvé.

Remarque sur le village étoilé : décalage de 6 mois par rapport à la date prévue

Prendre RDV avec le Grand Figeac pour la boucherie

II - Poste informatique et maintenance matérielle

La société SABUT a fait une proposition de location sur 5 ans : 50 € /mois

Clause de renouvellement dans le contrat à voir

Favorable au principe de location

II -Délibération pour le remboursement par les locataires de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2019

M. BOULAY : 95 € ; Mme BRONDEL : 74 € ; M. POGAR : 73 € ;

M. LASFARGUES : 69 € ; Mme TEYCHENE : 93 €

IV - Proposition pour le financement du patrimoine vernaculaire : consolidation des moulins

Réunion avec le Grand Figeac et le CAUE, devis à revoir par M. POUSSE.

Les conseillers votent pour le budget proposé selon la répartition :

30 % du département, 35 % du grand Figeac du HT

TVA pour la commune et 35 % pour la commune

V - Visite de la halle par l'ABF

M. TAIZAN

Devis pour démoussage et remplacement de lauzes cassées avec Jean Michel CASTAGNE

Montant : 3 895 € HT. Devis accepté par le conseil

VI- Suite à donner à la réunion du 14 sept 19, restitution le samedi 26 octobre à 16h

- Accueil des nouveaux arrivants,
- Marchés gourmands,
- Plateforme d'échange,
- Jeunesse et sport
- Atelier, musée, exposition, maison des associations

- QUESTIONS DIVERSES

Inauguration le samedi 9 novembre de la Salle de Quartier avec M. le Préfet à 10h30 :

Location de la salle de quartier : caution de 300 € pour tout le monde

Location à des personnes extérieures : non

Lundi matin à 9h : M. CLARETY pour électricité

Mercredi à 16h : M. BOUSQUET

Panneaux de signalisation : salle de quartier, WC public : 129 € HT le tout

Faire une fiche de fonctionnement sur les appareils de cuisine.

Remettre à jour la fiche d'état des lieux.

Remplacement des ampoules, éclairage public par le Grand Figeac courant novembre

Hameau des Vignes : signalé sur le Bon coin par Stéphanie. Un courrier a été reçu par le Maire pour retenir un terrain

Ordures ménagères : projet de poubelles individuelles d'ici 2 à 3 ans pour info

Un emplacement route du Mas du Causse pose un problème de sécurité.

Désignation agent recenseur : formation le 21 novembre

Voir avec Dominique ROULY

A commencer le 3 janvier

Dus des locataires : M. BOULAY en retard

Maison de M. BONNET : sous seing privé
Le conseil municipal ne préemptera pas

Grange DONADIEU : M. DELPORTE à Lestrade. Promesse de vente signée

Courrier de Mme VERDUNES : présence de pigeons
A qui revient la responsabilité des pigeons de la commune ? Répondre à l'intéressé pour dire que la commune connaît le problème très difficile à résoudre

Pour info, les frais de fonctionnement pour un enfant en école maternelle à Leyme : 644 €

Demande à la Police de l'eau pour refaire la chaussée du ruisseau dans la prairie : étanchéité de la base

Demande d'un local pour faire des couteaux

11 novembre à 11h

Trias : week-end 15 et 16 novembre sur la spéléo secours

M. MOGLIA Alain et PECLARD Etienne entre le 21 mars au 11 avril 2020 viendraient gratuitement donner un concert de musique baroque (violon et violoncelle). Date à fixer par l'association Culture et Patrimoine

Catherine PECLARD propose de donner des livres de bibliothèques : proposition acceptée.

Demandez des arrêts de volets à la salle de quartier (demande Mme TEYCHENE)

Chauffe-eau à changer : logement au-dessus salle des fêtes

La séance est levée à 23h45

PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du jeudi 21 novembre 2019

Le jeudi vingt et un novembre 2019, à vingt heures trente, l'assemblée, convoquée le jeudi 14 novembre 2019, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; M. BIENAYME A. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R. ; M. MAZEYRAT JM. ; Mme VELARD A.

Procurations : Mme LAMOTHE M. à M. LACARRIERE B. ; ; Mme ROUGIE MC. à M. BIENAYME A. ;

Secrétaire : Mme BOUYGUES G

M. Le Maire demande l'autorisation aux conseillers de rajouter un point à l'ordre du jour : participation à l'ASLH 2018. Les conseillers acceptent à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

I- Approbation du compte rendu du 11 octobre 2019

Approuvé.

II- Délibération pour le financement du patrimoine vernaculaire : consolidation des moulins et réparation des murs (devis réactualisés par M. POUSSE)

Devis réactualisés pour les moulins suite à de nouvelles visites

31 560 € HT : nettoyage bief

22 552 € HT : mur de soutènement des canaux et abattage des trois frênes

17 596 € HT : Réfection de votre moulin en pierre (Le Moulin)

16 417 € HT : Réfection des murs et couverture en lauzes calcaire de pays (La Mouline)

Soit un total d'environ 88 000 € HT

Resterait à la charge de la commune 30 % = 31 000 € HT

Le projet sera peut être réalisé dans son ensemble mais en plusieurs tranches. Voir avec Sébastien POUSSE si la réfection des moulins peut être réalisée en priorité.

Faire une demande de subvention pour l'ensemble et étaler les dépenses.

III – Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'Assainissement non collectif envoyé par le Grand Figeac (envoyé par email aux conseillers le 18/10/2019)

Les conseillers approuvent le rapport

IV - Délibération nomination et rémunération agent recenseur

Agent recenseur : Isabelle VALLET (locataire de chez M. GUEY)

Rémunération de l'agent recenseur en 2014 : 565 € net +50 € de frais kilométriques

Décision prise de lui donner en net 600 € net +50 € de frais kilométriques

V- Révision loyer au 1er janvier 2020

Loyers : +1.20 % au 1^{er} janvier 2020

Logement au-dessus salle de quartier : 447 € à 452 € ; Logement au-dessus de la mairie : 292 € à 295 € ; logement T2 : 250 € à 253 € ; Logement ancienne Poste : 368 € à 372 € ; logement T3 : 461 € à 467 €.

Le conseil valide cette révision.

VI- Délibération Tarif location salle des fêtes

Gratuit pour tous les Théminoises et association de la commune

Pour les activités 1 fois par mois : 30 € ; 2 fois par mois : 50 €

Caution : 300 € + 50 € ménage

Voir la fiche état des lieux. Arnaud s'occupe de voir avec Stéphanie

VII- Inauguration Salle de quartier le 7 décembre à 16h

Envoi à tous les conseillers régionaux, départementaux Parc, M. FRESCALINE.....

Mignardises commandées au pâtissier d'Anglars

Crément d'Alsace X 12 bouteilles et 12 litres de jus de fruits. A acheter

Ruban à couper : le positionner entre la cuisine et la salle

VIII- Délibération pour changement de comptable du Trésor

Changement de percepteur : M. BRUNEAU Yvan taux d'indemnités 70.84 € brut, 64.10 € net. Le conseil est favorable à l'unanimité.

Corriger la phrase : délibération indemnisation du nouveau trésorier présent depuis le 01 septembre 2019.

IX- Décision Modificative : achat matériel salle de Quartier, crédit insuffisant

Section investissement, compte cimetière. Servira à payer la fin de la salle de quartier

X- Participation ASLH 2018-Centre de loisirs de Leyme

La commune est redevable de la somme de 692 € à verser à la commune de Leyme (délibération prise par la commune de Thémines le 26 aout 2016)

- QUESTIONS DIVERSES

Cimetière : reste très peu de place (1).

Une dizaine de concessions seraient libérées si la procédure était faite. Cimetière à agrandir rapidement

Dotations d'Equipement de Territoire Ruraux

La commune d'Albiac veut créer un local technique sur sa commune et pour bénéficier de la subvention DETR demande au conseil municipal qu'il soit mutualisé avec Thémines. Le conseil municipal refuse à l'unanimité la mutualisation du local

Etat des restes dus

Urbanisme :

PC, BOULAC Damien et Mme DUCHATELET Marine, Hameau des Vignes, Lot 2

Pour info : Déclaration d'intention d'aliéner BONNET Antoine reçue le 31 octobre 2019
+RU+CU information

Déclaration Préalable de pose de panneaux photovoltaïques : M et Mme BOUYGUES

Eclairage public : retard pour la mise en place des nouveaux luminaires.

Refaire les peintures à l'intersection « tourne à gauche » vers Thémines (demander au Grand Figeac)

Demande de tailler ou couper le noisetier en face chez M. LABORDERIE à Jacques, propriétaire du terrain.

Visite du GF, M. BOUYSONNIE, pour le bâtiment de l'ancienne boucherie : 14 novembre à 9h30

Travaux à prévoir. Le logement est à refaire s'il doit être en location. Aucun projet n'est défini pour pouvoir avancer dans l'achat de la boucherie.

Chaussée dans la prairie :

Mail de M. SOUBRIE Laurent du 20 novembre 2019. DDT du Lot

Voici pour mémoire un compte-rendu de notre rencontre sur le site du seuil du moulin de Thémines dit "moulin haut", que vous aviez sollicitée le vendredi 8 novembre 2019 en présence d'un représentant de l'association de Pêche locale (Jacques BRUNET) et du propriétaire du plan d'eau situé en amont du moulin (Yves ANDRÉ).

La visite a permis de visualiser les ouvrages. Le seuil présent en barrage sur l'Ouyse permet la dérivation des eaux vers le moulin haut, appartenant à Mr BORGION. Le seuil de plus de 20m de long est très dégradé et n'est plus étanche, des pertes sont observables en étiage. Le jour de la visite, il a pu être constaté que le canal d'aménée est alimenté sur la première moitié de son linéaire, et la partie aval jusqu'au moulin est très obstruée et végétalisée. Le canal de fuite du moulin également végétalisé a été comblé dans sa partie aval.

La présence du seuil du moulin permet à Mr ANDRÉ de prélever l'eau du cours d'eau pour remplir son plan d'eau qu'il utilise pour irriguer ses cultures (maïs notamment).

Pour la commune, le site est également attractif en été, elle procède ainsi à l'entretien de la parcelle adjacente au cours d'eau en amont du seuil. Pour l'association des pêcheurs, ce seuil contribue à l'activité pêche. Pour toutes ces raisons, la volonté locale est de pouvoir préserver ce seuil qui n'est plus entretenu par son propriétaire.

Seul le propriétaire du seuil est en droit de pouvoir faire une demande de travaux en cours d'eau pour la restauration de son seuil au titre de la loi sur l'eau.

La commune ne peut intervenir sur un bien privé sans déclaration d'intérêt général.

Avant de procéder à toute intervention sur cet ouvrage, au vu de son état de dégradation, il conviendra de faire établir un diagnostic de l'ouvrage par un bureau d'étude spécialisé afin de définir les travaux de restauration à réaliser (les caractéristiques du seuil ne peuvent pas être modifiées).

Les travaux en fonction de leur nature et du mode opératoire retenu pourront nécessiter l'établissement d'un dossier loi sur l'eau.

Si le seuil se ruine, le droit d'eau du moulin sera perdu et il ne pourra en aucun cas être reconstruit (l'Ouyse est un cours d'eau classé en liste 1 en application de l'article L214-17, aucun nouvel obstacle à la continuité écologique ne peut y être établi).

Par ailleurs, si vous disposez d'éléments concernant l'existence réglementaire du moulin, merci de bien vouloir nous transmettre une copie de ces documents.

Faire passer une entreprise spécialisée pour connaître la fourchette de prix : STAP

La famille du Docteur LAVAL souhaiterait que la plaque soit « Docteur Pierre LAVAL » et non Pierre LAVAL et déplacement de la plaque à l'entrée actuelle.

Le Parc Naturel cherche des lieux pour faire des entraînements pour des murs en pierres. Deux communes seront sélectionnées. Andrée doit s'en occuper

Renseignements pris par Jean Christophe et Gwénaëlle pour avoir un devis pour le City Park : suite donnée de l'atelier participatif. La Société HAGS rencontrée, en attente devis.

France Alzheimer : aider les malades et leurs proches. Demande aux mairies de s'engager par des actions proposées.

Restos du cœur : la commune s'est engagée à faire un voyage à Cahors.

La séance est levée à 23h30

Informations

Accueil personnalisé sur rendez-vous

La Direction départementale des Finances publiques du LOT informe ses usagers particuliers qu'à compter d'octobre 2019, deux après-midi par semaine, les lundi et mercredi après-midi, sont désormais consacrées exclusivement à l'accueil sur rendez-vous dans les services des impôts des particuliers de Cahors, Figeac et le mercredi après-midi pour le service des impôts des particuliers de Gourdon.

Comme actuellement, ce mode d'accueil reste également possible du lundi au vendredi sur les plages d'ouverture tous publics de ces services.

Souple et pratique, cet accueil sur rendez-vous permet de bénéficier d'une réception personnalisée après un appel téléphonique de nos services garantissant votre venue avec l'ensemble des pièces utiles au bon traitement de votre situation.

Les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous sur le site **impots.gouv.fr** (via leur espace Particulier ou par la rubrique « **Contact** » « Particulier »), où ils peuvent, à tout moment, trouver tous les services en ligne et de nombreuses réponses aux questions d'ordre général ou personnel.

Les usagers peuvent également prendre rendez-vous **par téléphone ou courriel** (références portés sur nos documents) **ou au guichet** de leur centre des finances publiques (trésoreries ou Service des Impôts des Particuliers).

SIP de FIGEAC

Ouverture → le matin de 8h30 à 12h lundi, mercredi, jeudi, vendredi

→ l'après-midi de 13h30 à 16h jeudi, vendredi
et uniquement sur rendez-vous de 13h à 16h les lundi et mercredi

Déchetterie du canton de Lacapelle Marival

Déchetterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Lacapelle Marival	Fermé	9h-12h	Fermé	Fermé	Fermé	9h-12h
	Fermé	Fermé	14h-18h	14h-18h	14h-18h	Fermé

Déchetterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Livernon	Fermé	Fermé	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
	14h-18h	14h-18h	Fermé	Fermé	Fermé	14h-17h



Aide à domicile

NOUS SOMMES LÀ.

Le service est notre raison d'être.

Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Maintien à domicile

Portage de repas

Services ménagers

Garde d'enfants (+ 3 ans)

Jardinage et petit bricolage

Lot Aide à Domicile

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, cette entreprise publique locale fonctionne 7 jours sur 7, de 7h à 21h.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène,...

Lot Aide à Domicile assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Pour tout contact :

Appel gratuit 0 805 69 69 46

www.lotaideadomicile.com

lad@epl-lad.org

Association Ségala-Limargue

2019 – 2020

L'Association Ségala-Limargue (ASL) - créée en 1982 - a pour objet de soutenir, coordonner et développer la vie associative et communautaire du territoire Ségala-Limargue (secteurs Lacapelle-Marival, Latronquièrre et Sousceyrac-En-Quercy).

Elle a pour but de :

- répondre aux aspirations des habitants de ce territoire à travers la mise en œuvre et le développement d'initiatives, d'actions ou de services concourant au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie sociale locale.
- mettre en place des services et des actions d'intérêt collectif et public sur la base de contrats d'objectifs négociés avec diverses catégories de partenaires.

L'ASL regroupe deux centres sociaux :

Espaces de proximité, de dialogue et de rencontre, espaces de construction, de gestion de projets qui contribuent à la vie locale, au mieux vivre des habitants, espaces où sont pris en compte les dimensions familiales et intergénérationnelles, espaces de construction collective dans le droit au respect et à la dignité de tout être humain quels que soient son origine et son statut social, espaces de solidarité face aux diverses formes d'exclusion et de discrimination, espaces d'ouverture vers les autres ...

En quelques lignes, les principales actions et activités menées :

Charte d'accès aux droits sociaux :

L'ASL est signataire de cet engagement collectif.

L'ASL a un agrément préfectoral de domiciliation des personnes sans domicile stable.

Actions collectives de promotion de la santé globale :

Organisation avec transport collectif en minibus 9 places pour la participation d'habitants au bilan de santé /centre d'examen Cahors, journée prévention santé, sensibilisation hygiène bucco-dentaire, dépistage cancers, alimentation, hygiène de vie, etc ...

Un espace de convivialité au féminin :

Rencontres régulières autour de différentes thématiques et à partir de supports variés. Prévention santé, isolement, fracture numérique, violences familiales et conjugales ... Pour un mieux être et une meilleure insertion sociale.
A Latronquièrre / Sousceyrac-En-Quercy.

Lien social et prévention :

Favoriser le lien social, la transmission de savoir-faire, la valorisation du territoire ; promouvoir les ressources et compétences individuelles des habitants dans une dynamique collective : visites et rencontres avec des producteurs et des artisans locaux, animation d'ateliers cuisine / de loisirs créatifs et autres, etc,... sur l'ensemble du Ségala-Limargue.

Ateliers "Loisirs créatifs adultes" :

Patchwork, couture, broderie, activités diverses, convivialité autour de boissons chaudes et de gâteaux fait maison, rencontres et échanges sont au programme. Des sorties à thème, des visites, des stages de formation de telle ou telle technique, ... sont également organisés.

Sur le secteur Lacapelle-Marival, rencontres le mardi après-midi alternativement dans différentes communes.

Sur le secteur Sousceyrac-En-Quercy, rencontres le mardi de 20h30 à 22h30 par quinzaine.

Soutien aux aidants familiaux / personnes âgées dépendantes :

Dans le cadre du collectif "aide aux aidants familiaux du Ségala-Limargue" : rencontres thématiques, après-midis conviviales, organisation d'une journée de répit, ...

Animation de 2 groupes de paroles, 1 fois par mois (le vendredi à Lacapelle-Marival, le jeudi à Latronquière/Sousceyrac), accompagnés par un psychothérapeute.

Monalisa Mobilisation Nationale contre l'isolement des âgés :

Lutter contre l'isolement des personnes âgées, cultiver des relations près de chez soi, intégrer une équipe citoyenne de bénévoles de proximité, participer à des activités associatives, ... autant de possibilités pour développer du lien social.

L'ASL est chargée de la coordination de la coopération départementale MONALISA 46, aux côtés de la MSA Midi Pyrénées Nord et de la FDSEA section anciens exploitants agricoles.

Organisation de formations socle et de formations thématiques, groupes de paroles, organisation de la journée départementale, etc ...

Pep's Eureka pour les séniors ou comment entretenir sa mémoire :

La MSA MPN et l'ASL sont associées pour mettre en place des ateliers mémoire. Comment entretenir et cultiver sa mémoire. Approche conviviale, partage d'expériences et de savoirs.

S'adresse aux plus de 55 ans.

Petite enfance :

Développement en partenariat avec les collectivités locales et les habitants de services d'accueil au niveau de la petite enfance.

Micro crèche "les Petits Princes" - à Latronquière. Capacité d'accueil de 10 places, du lundi au vendredi.

Structure Multi-accueil SMA "les Premiers Pas en Ségala" - à Labathude. Capacité d'accueil de 18 à 22 places (agrément modulaire), du lundi au vendredi.

RAM Parents Enfants "Les Petites Mains", relais d'accueil petite enfance/assistantes maternelles/parents : accueil, animations, permanences les mardis et jeudis. Itinérance sur inscription à Issendolus, Leyme, Assier.

Une antenne est ouverte à Sousceyrac en Quercy depuis octobre 2018 (anciens locaux de l'office de Tourisme) les vendredis de 10h à 12h.

Point d'accueil périscolaire de Leyme :

Fonctionne durant l'année scolaire, avant et après le temps scolaire.

Des activités éducatives et de loisirs sont proposées les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants : animations à thèmes, sorties à la journée, stages, mini-camp, séjours,...

Accueil de loisirs à Leyme.

Accueil de loisirs à Sousceyrac en Quercy.

Transport possible en minibus 9 places.

Au départ de Latronquière (accueil matin/soir au centre social) pour Sousceyrac.

Au départ de Lacapelle-Marival (accueil matin/soir au centre social) pour Leyme.

Possibilité de paiement aides CAF, MSA, chèques ANCV, chèques CESU, Aide CE, Tarifs dégressifs fratries.

Pour les ados :

Montage de projets, mise en place d'un programme d'animations, de séjours avec les adolescents, animations autour de l'adobus "espace/camion" itinérant permettant des rendez-vous jeunes dans les différentes communes du territoire.

Accompagnement à la scolarité pour les collégiens : ateliers de sensibilisation et d'ouverture culturelle (jeux coopératifs, ateliers d'écriture/lecture/théâtre, groupe d'échanges,...).

Vacances en famille - familles en vacances :

Des collaborations avec la CAF 46 permettent d'accompagner des familles pour des temps de loisirs, de vacances. Moments privilégiés pour l'épanouissement et le renforcement de la cellule familiale.

A la découverte du Disc-Golf :

Activité de loisirs de plein air, plurigénérationnelle.

Partageons nos talents, nos expériences, nos passions :

Créons des temps de convivialité, échangeons des savoirs, des pratiques, des expériences !

Les thèmes sont définis en fonction de propositions faites par les habitants du territoire. Ces temps de rencontre s'organisent sur le principe de la réciprocité et de la gratuité.

Parentalité :

Mise à disposition auprès de structures, de fonds documentaires regroupant plusieurs thématiques (petite enfance, adolescence, éducation, familles, scolarité, handicap, prévention, ...). Organisation de soirées jeux, soirées ciné-débats, sorties familiales, ...

Accueil de nouvelles populations :

En partenariat avec des municipalités, la Préfecture du Lot, le Conseil Départemental, l'association Aurore : accompagnement à l'intégration de familles réfugiées d'origine syrienne, accueillies en situation régulière sur le Nord Est du département du Lot, dans le cadre du programme FAMI financé par l'Union Européenne.

Projets culturels de territoire/ ateliers de pratique artistique / expositions :

- Réalisation artistique participative dans laquelle les habitants en sont les principaux acteurs, accompagnés par des artistes en résidence et par "l'Orange Fluo", association locale à l'initiative du projet, co-porté avec l'ASL. Secteur Latronquière/ Lacapelle-Marival. "Tu viens à ma boum ?" en 2018/2019 autour du corps et de ses mouvements. Avec David MALAN, chorégraphe et metteur en scène.

- A Sousceyrac en Quercy, dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique CLEA " Jours de Fête " avec la compagnie "Bolton Théâtre"
- Accueil à Leyme, de l'exposition itinérante « Louvre-sur-Lot » proposée par Mémoire Chapou et qui retrace le parcours des œuvres du musée du Louvre, cachées notamment dans le Lot de 1943 à 1945.
- Exposition « Patchwork, arts textiles et cartonnage » en Juin 2019 à Leyme, par le groupe de loisirs créatifs.
- autres projets à venir.

Gymnastique d'entretien adultes et seniors : Par une éducatrice sportive à Latronquière, Gorses et dans le cadre des associations de gymnastique volontaire de Prendeignes et Parlan.

Cours de zumba adultes : Par une éducatrice sportive - les mercredis de Septembre 2019 à Juin 2020 de 20h30 à 21h30 au gymnase de Latronquière.

Cours de danse pour les enfants :

Par une éducatrice sportive – les lundis, de 17h00 à 17h45 à la salle des fêtes de Latronquière.

Aide à la pratique sportive :

L'ASL est relai de proximité, associée à la DDCSPP 46, au Conseil Départemental 46, aux communautés de Communes Grand Figeac et Cauvaldor, pour permettre un égal accès à la pratique du sport, en proposant une aide financière aux familles à faible quotient familial.

"Ensemble, associations nous" :

Promotion et renforcement du tissu associatif local : soutien individualisé aux associations pour trouver des réponses à des besoins spécifiques, supports de communication, répertoire des associations, fonds documentaires, mise à disposition de minibus 9 places pour les associations, accueil de jeunes en service civique en partenariat avec des associations, ...

Ecole de musique du Ségala-Limargue :

Plusieurs lieux d'enseignement sur le territoire et disciplines variées.

Par ex : éveil musical, solfège, accordéon, batterie, percussions, clarinette, guitare, piano, saxophone, trombone, trompette, chant, atelier jazz et musique actuelles, groupe de rock, chorale enfants/ ados, chorale adultes, atelier MAO, ...

MSAP Ségala-Limargue :

Création d'une Maison de Services Au Public, convention cadre signée en 2016. Site principal à Leyme.

Antenne de Sousceyrac en Quercy / Avenant signé début 2018.

Itinérance en différents lieux.

Avec le soutien du FNADT et du des Fonds inter-opérateurs.

En un même lieu, vous êtes reçu par des agents d'accueil pour vous renseigner, vous accompagner, vous donner des informations générales ou personnalisées. Il vous aide et vous facilite les démarches administratives (dossier papier ou en format numérique) relevant de

plusieurs administrations ou organismes publics, vous met si besoin en relation avec un conseiller spécifique.

Sur rendez-vous.

Des ateliers collectifs sont également proposés en divers lieux du territoire : initiation aux outils numériques, utilisation de logiciels, d'Internet, de tablettes tactiles, gestion de l'environnement informatique, la sécurité numérique, ...

Labellisation de la MSAP en Maison France Services au 1er Janvier 2020.

Préservation d'un service de proximité de présence postale :

Convention de gestion de l'Agence Postale Communale entre la commune de Leyme et l'Association Ségala Limargue.



Siège administratif : 202 rue principale - 46 120 LEYME
Tel : 05.65.38.98.17 / Mail : association.segala.limargue@wanadoo.fr
Site Internet : www.association-segala-limargue.fr
Facebook : Association Ségala-Limargue - Facebook

LEYME, 46 120

Accueil individuel, pôle multiculturel communautaire (*81 rue principale*)
 Tél : 05/65/38/98/17
 ALSH - Tél : 05/65/38/85/86
 MSAP Ségala-Limargue, site principal - Tél : 05/65/38/98/17 ou 05/65/10/07/82
 Rendez-vous itinérants Adobus

LACAPELLE-MARIVAL, Maison des services, 46 120

Accueil individuel / Centre Social - Tél : 05/65/11/07/98 ou 05/65/38/98/17
 Ecole de musique - Tél : 06/84/35/62/54
 RAM Parents Enfants "Les Petites Mains" - Tél : 06/30/30/30/80
 Rendez-vous itinérants Adobus

LABATHUDE, 46 120

Structure Multi-Accueil "Les 1er Pas en Ségala", La Remise - Tél : 05/65/11/65/43

LATRONQUIERE, 46 210

Accueil individuel / Centre Social, à la Maison Communautaire
 Tél : 05/65/40/32/29 ou 05/65/38/98/17
 Micro-Grèche "Les Petits Princes", rue Montanié - Tél : 05/65/11/03/68
 Ecole de musique, le bourg - Tél : 06/84/35/62/54
 Rendez-vous itinérants Adobus

SOUSCEYRAC, 46 190

MSAP Ségala-Limargue, antenne Espace socio-culturel La Grange
 Tél : 05/65/38/17/65 ou 05.65.38.98.17
 ALSH, Le bourg - Tél : 05/65/38/98/17
 Ecole de musique, le bourg - Tél : 06/84/35/62/54
 RAM Parents Enfants "Les Petites Mains" - Tél : 06/30/30/30/80.
 Rendez-vous itinérants Adobus

**Activités itinérantes et temps forts d'accueil collectif réalisés dans
 les 19 communes du secteur de Lacapelle-Marival,
 les 14 communes des secteurs de Latronquière
 Sousceyrac-en-Quercy
 (salles mises à disposition par les communes)**

(salles mises à disposition par les communes).

EMPLOI SERVICES
BESOIN D'AIDE ?

☎ **05.65.38.88.80**

- Nettoyage
- Repassage
- Ménage
- Couture
- Dame de compagnie
- Promenade
- Courses
- Jardinage
- Bricolage
- Aide aux tâches
- Administratives

SI
SERVICES à la personne

Profitez d'un «coup de main»
avec tous les avantages administratifs
et financiers : déductions fiscales...

BP N°20050
46500 GRAMAT
www.emploi-services-gramat.fr
accueil.emploi-services@orange.fr

Le centre des restos du cœur de Lacapelle-Marival.

Depuis fin novembre, les huit bénévoles des restos accueillent une quarantaine de bénéficiaires inscrits à l'aide alimentaire et à la personne au centre de Lacapelle-marival. Le local est situé route de Latronquière en face du service départemental des routes et est ouvert chaque jeudi de 13h30 à 16h.

Les personnes souhaitant prendre contact sont priées de se présenter le jeudi après-midi munies de leurs papiers de références concernant leurs ressources et leurs charges.

Comme une dizaine de communes de notre secteur, Thémines participe, une fois dans la campagne d'hiver, au transport des produits alimentaires de Cahors à Lacapelle-Marival.

L'association : « Le Chat Pito »

L'association « Le Chat Pito » œuvre au mieux-être des résidents de l'EHPAD le Moutier à Lacapelle-Marival. Elle contribue par quelques participations financières et humaines aux animations proposées aux résidents. Elle invite toutes les familles des nouveaux résidents à se rapprocher de la structure pour s'y intégrer.

Le dimanche 23 juin 2019 à 14 h 30, nous avons accueilli le groupe théâtral de Sainte-Colombe à la salle des fêtes de Saint-Maurice. Le dimanche 6 octobre, nous avons organisé un repas chantant à la salle des fêtes de Labathude animé par Francis Devaux. Des résidents du Moutier ont pu participer à ces deux manifestations grâce à l'aide bénévole du personnel de l'établissement.

Les cotisations des adhérents et les subventions que nous ont allouées certaines communes, associations et institutions concourent également à notre objectif qui est notamment le financement de quelques-unes des manifestations proposées aux résidents.

Le bureau actuel se compose ainsi : Présidente : Annie Beauzée, Vice-présidente : Monique Montels, Trésoriers : Gérard Destruel et Françoise Lestrade, Secrétaires : Gilbert Destruel et Chantal Trezzy. La Directrice de l'EHPAD et plusieurs salariés sont membres de l'association ainsi que quelques familles de résidents.

L'adhésion à cette association est ouverte à tous sur la base d'une cotisation annuelle de 5 €.

Vous pouvez prendre contact avec Annie Beauzée 05..65.40.81.30. ou avec Monique Montels 05.6510.86.61 pour tout complément d'information.

Le Chat Pito vous adresse ses amicales salutations et vous souhaite une heureuse année 2020.





C'est une année de fusion que nous avons commencé, c'est effectif l'école de foot et le club senior ont fusionné, souhait des instances du football d'avoir au sein d'un même club école et séniors. Ceci ne change en rien le fonctionnement mais permettra tout de même à nos joueurs les plus âgés de l'école de foot de commencer à se tester en jouant dans les équipes séniors quand il n'y aura pas de match dans leur catégorie.

Notre salarié Vincent Genries, après un travail remarquable, a rejoint le district. Nous espérons trouver rapidement un remplaçant.

Sur le plan sportif nos séniors ont toujours cinq équipes dont une féminine sans oublier l'équipe vétérans en foot loisir.

Toutes ces équipes bien encadrées enregistrent un très bon début de saison. Nous espérons fortement que notre équipe fanion avec le renfort de nombreux jeunes de qualité issus de l'école de foot, retrouve le niveau régional.

Nous félicitons l'amicale des joueurs animée par un état d'esprit remarquable, qui est un relais indispensable pour l'animation, la cohésion et bien sûr la convivialité sans oublier le rôle important qu'elle joue dans l'attractivité de notre club.

A travers ce mot nous tenons à remercier les municipalités sans oublier le conseil départemental ainsi que l'OIS pour leur soutien.

La vie de notre association n'est rien sans l'implication de nombreux bénévoles présents en semaine et le week-end sur les terrains, mais aussi ceux qui travaillent dans l'ombre tout particulièrement à la réalisation de nos nombreuses manifestations. Merci à nos arbitres, merci à tous sans oublier nos nombreux partenaires et sponsors qui nous accompagnent.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux autour des stades pour nous encourager et porter toujours plus haut les couleurs du club.

L'ELAN Marivalois vous souhaite à tous une très Bonne et Heureuse Année 2020 !

Les co-presidents : Serge Cadiergues

Yves Louargant et Landry Julien.



Syndicat AEP de Thémines



Syndicat AEP de Thémines

Adduction Eau Potable et gestion Assainissement collectif

Mairie

46120 THEMINES

Tél : 05.65.40.96.89 - Fax : 05.65.11.24.76

siaepthemines@orange.fr

TARIFS EAU 2020 HT (TVA 5.5 %)

Abonnement principal annuel	: 90.00 € HT
Abonnement secondaire annuel	: 62.00 € HT
Conso de 0 à 300 m3	: 1.42 €/ m3 HT
Conso > 300 m3	: 0.89 €/ m3 HT
Participation Syndicat Limargue	: 28.44 € par an
Redevance Pollution	: 0.32 € /m3HT

TARIFS ASSAINISSEMENT 2020 HT (TVA 10 %)

Abonnement annuel	: 117.00 € HT
Consommation	: 1.45 €/ m3 HT
Redevance Collecte	: 0.25 € /m3 HT

Service technique Eau Potable: 06.87.50.30.74

M. Couderc Gérard

M. Brunet Gilles

M. Chalier Frédéric

Service technique Assainissement : 06.32.41.39.47

Mr Chalier Frédéric

Service Administratif : 05.65.40.96.89
Mme DELBART Sylvie et Mme RAFFY Stéphanie

Permanences téléphoniques :

Lundi : 9h–16h00

Mardi : 9h–16h00

Mercredi : fermeture

Jeudi : 9h–16h00

Vendredi : 9h–12h30

Samedi : 9h00–12h00

- Pour toute modification intervenant sur votre contrat, prévenez aussitôt le Syndicat et transmettez les pièces suivantes :

▫ En cas de vente : copie de l'attestation notariale de vente + index relevé le jour de la vente + les adresses postales respectives du vendeur et de l'acheteur

▫ En cas de décès, indiquez nous le nom du notaire en charge de la succession afin que les factures restant dues et à venir soient comptabilisées par le notaire avant la clôture de la succession.

▫ En cas de changement d'usager (divorce, donation, ..), courrier manuscrit et signé par toutes les parties concernées.

- La surveillance et l'entretien courant du compteur sont, et restent à la charge de l'abonné. Nous vous conseillons de contrôler régulièrement votre compteur et de protéger celui-ci du gel. Entourez-le de polystyrène ou de plaque de type Styrodur MAIS SURTOUT PAS DE PAILLE, NI DE TISSUS, NI LAINE DE VERRE (qui absorbent l'eau et maintiennent le gel au niveau du compteur).

- Toute fuite ou détérioration doit être signalée à nos services par les abonnés sans délai.

Vie des associations

LES AMIS DE L'OUYSSE

Vendredi 01 Mars, nous avons déversé 40 Kgs de truites " Fario" dans notre beau ruisseau, pour l'ouverture du 09 Mars de la pêche à la truite.

Le concours de pêche fût organisé le 7 Juillet.

Comme chaque années, après l'entretien des berges, 50 Kgs de truites " Arc en ciel" furent lâchées. Ce qui représente environ 180 à 200 poissons.

45 pêcheurs se sont inscrits pour 121 prises. Ce qui a contribué à un réempoissonnement du ruisseau pour le plus grand plaisir de pêcheurs après le concours.

La remise des coupes et des lots, s'est déroulée dans une bonne ambiance et tous les participants furent récompensés.

Les inscriptions restent stables, avec même une légère augmentation, qui nous encourage à poursuivre cette activité.

Merci à l'AAPPMA d'Assier et à tous les Amis de l'Ouysse qui contribuent à maintenir l'activité pêche dans notre belle prairie.

Le concours 2020 sera le dimanche 5 Juillet.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux.

CLUB SPORT DETENTE

Le Club SPORT DETENTE de THEMINES reprend le lundi 6 janvier 2020 !

Cette année 2020 verra la venue d'un nouvel animateur sportif en la personne de Philippe BOUYGUES et une nouvelle équipe au bureau de l'association prendra le relais en ce qui concerne la présidence et le secrétariat, dans l'esprit de sympathie, d'efficacité et de convivialité de l'ancien bureau.

Les cours ont lieu tous les lundis de 19H15 à 20H15 (hors vacances scolaires) à la Salle de quartier de THEMINES.

A l'aube de la nouvelle année venez nous rejoindre ! Nous sommes déjà 14 licenciés !

La 1ère séance est gratuite !

Pilâtes, abdos, relaxation ...au programme !

L'association présente tous ses vœux de bonne santé et de bonheur aux adhérents (es) ainsi qu'aux Théminoïses pour l'année 2020.

Pour renseignements et inscription :

Josiane GRIMAL : 06.78.38.30.19

Dominique ROULY : 06.76.10.90.37

Le Renouveau Théminoïis

Voici déjà que la moitié du mois de janvier 2020 s'est écoulée, le temps est donc venu de faire le bilan de l'année.

La fête du village a eu lieu

- Le samedi 6 juillet avec au programme
 - Un concours de pétanque qui a eu un franc succès.
 - Un repas animé par l'orchestre André ALLE.
 - Un feu d'artifice bien plus époustouflant que l'année précédente.
- Le dimanche 7 juillet
 - Vide grenier avec restauration rapide.



Le Renouveau Théminoïis remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé aux aubades avec une grande générosité (815 euros), ainsi que la mairie pour sa dotation qui nous a permis de vous offrir un feu d'artifice encore plus magique qu'en 2018.

Fin 2019, tous les villageois ont été invités soit par courrier, soit par courriel, à assister à l'Assemblée Générale qui s'est tenue Vendredi 10 janvier à 20h30 dans la salle de quartier. Vingt-quatre personnes ont répondu à cet appel ce qui montre que malgré tout, certains habitants semblent encore favorables à la pérennité de cette animation du village.

Au cours de cette AG un nouveau bureau a pu être établi. En voici la nouvelle composition :

- Président : CREMOUX Guillaume
- Vice-Président : LAVAL Daniel
- Trésorier : CREMOUX Pierre
- Vice-Trésorier : BRUNET Yohan
- Secrétaire : LADIRAT Murielle.

Le nouveau Président vous informe qu'en 2020 la fête se déroulera **les 4 et 5 juillet**. A ce jour aucun programme n'est établi mais toutes les bonnes volontés désirant intégrer le comité des fêtes sont invitées à participer à la prochaine réunion qui se tiendra le

1^{er} février 2020 à 20h30 dans la salle Dr LAVAL.

L'ancienne et la nouvelle équipe vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bonne Année 2020



Le club de spéléologie de Thémimes a connu une année 2019 riche en aventures et récits épiques. En voici le palmarès.

Prix de la meilleure action éco-citoyenne : le nettoyage des pertes de Thémimes



Résumé du film : Dès 10h, un samedi brumeux d'octobre, une trentaine de personnes se massent sous la halle : des spéléos du TRIAS et de Caniac du causse, des théminoises de la municipalité, de « Culture et patrimoine », Guillaume Lorette l'hydrogéologue du Parc.

Objectif : aller nettoyer les pertes de Thémimes : désherber la falaise au-dessus du moulin, ôter les débris dans les pertes, couper les arbres tombés dans le lit de la rivière.

A midi : repas en commun à la salle des fêtes préparé par la « dream team » des dames de Thémimes.

Film réussi car convivial et collaboratif. A voir :

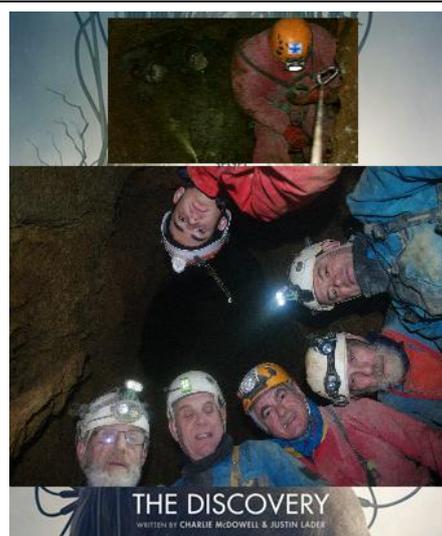
<https://www.youtube.com/watch?v=DF3tYWJopVg>

Prix de la plus belle découverte : le travail des spéléos qui font de la désobstruction et de la première à Viroulou.

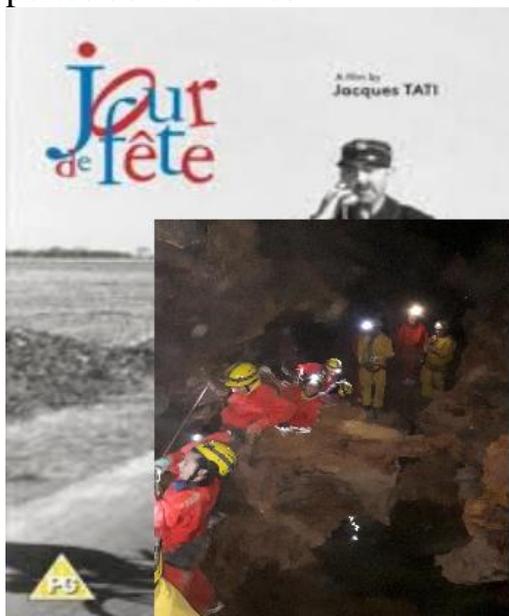
Après 1 an de travaux, 20 m de boyau élargi à - 35 m, l'équipe de désobstrueurs découvre un puits de plus de 10 m de profondeur.

Ce samedi de février 2019, les 7 spéléos sont les premiers êtres humains à descendre dans ce puits. Mais la série de s'arrête pas là : une trentaine d'autres épisodes font que l'aventure continue dans cette perte quelque part derrière le camp de Viroulou.

Une autre série est en tournage durant les beaux jours : « les désobstrueurs » à Thémimettes.



Prix de la plus belle animation de Thémynes : les journées nationales de la spéléologie dans les pertes de Thémynes



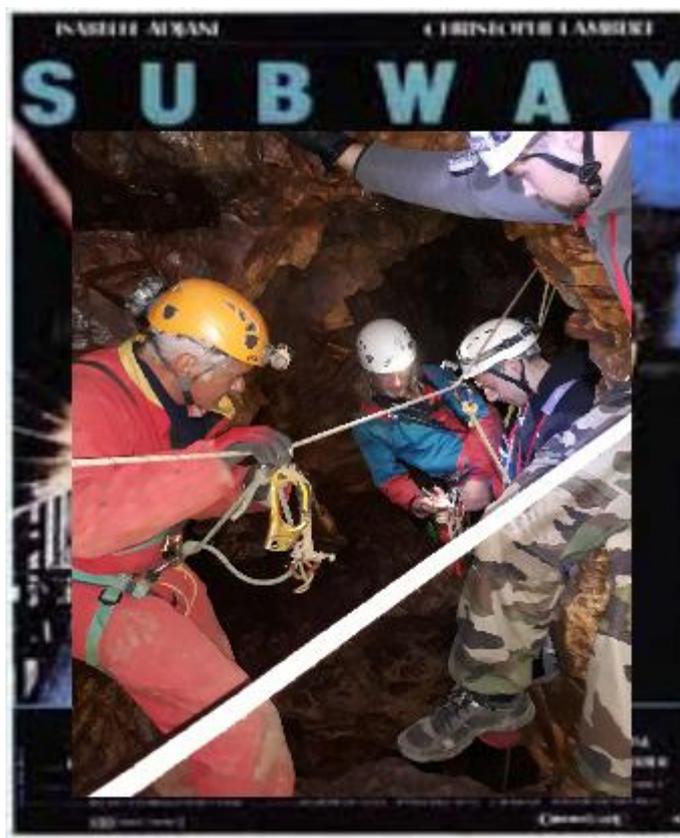
126 personnes descendues dans les pertes de Thémynes sur deux jours début octobre, trois clubs de spéléo sur le pont....

Et un beau spectacle pour les aventuriers d'un jour : une salle éclairée avec esthétique, un scénario bien ficelé qui a permis l'enchaînement de 6 rotations par jour.

On peut aussi ajouter une référence à l'histoire d'un village gaulois bien connu, puisque chaque aventure se finissait autour d'une table, sous la halle de Thémynes. Et de la spéléo pour tous.

Merci à l'équipe de tournage : le TRIAS, les clubs de St Céré, Bouriane et Caniac du causse.

Prix spécial du jury : partageons nos talents (co produit avec l'Association Ségala Limargue), et le tournage de « C'est toujours pas sorcier » : juin 2019



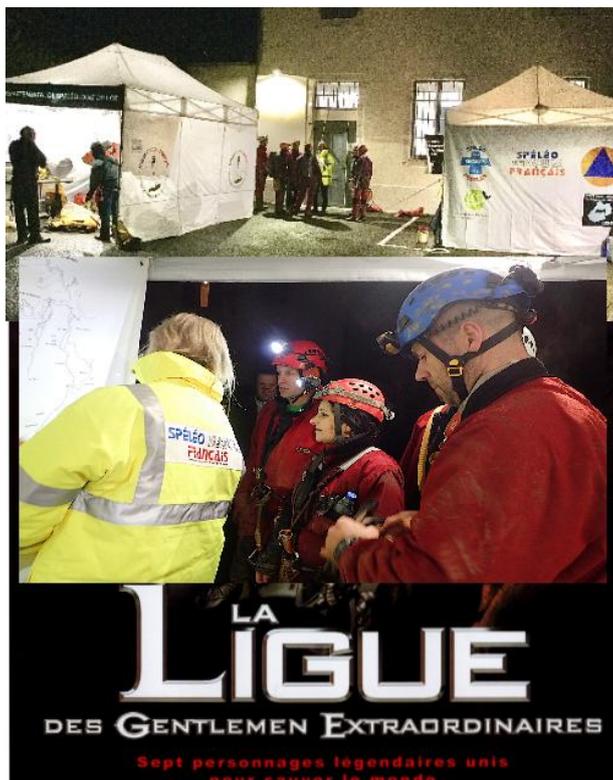
Le TRIAS a répondu « présent » à la demande de l'association Ségala Limargue : par une belle journée de printemps, Marc et Gilles ont fait découvrir la spéléo à des personnes du territoire. La cavité des pertes de Thémynes était le décor parfait pour plus de 5 h de « tournage ».

À propos de tournage, ce même réseau a servi d'écran à la dernière séquence de l'émission « C'est toujours pas sorcier » sur le cycle de l'eau. Guillaume Lorette, vous savez le scientifique du Parc, et Christian ont amené l'équipe de l'émission sous terre ici, à Thémynes !

A voir....

<https://www.france.tv/enfants/neuf-douze-ans/ctps/ctps-saison-1/1129743-le-cycle-de-l-eau.html>

Prix du meilleur scénario : L'exercice secours interrégional où participent une grosse partie des membres du TRIAS



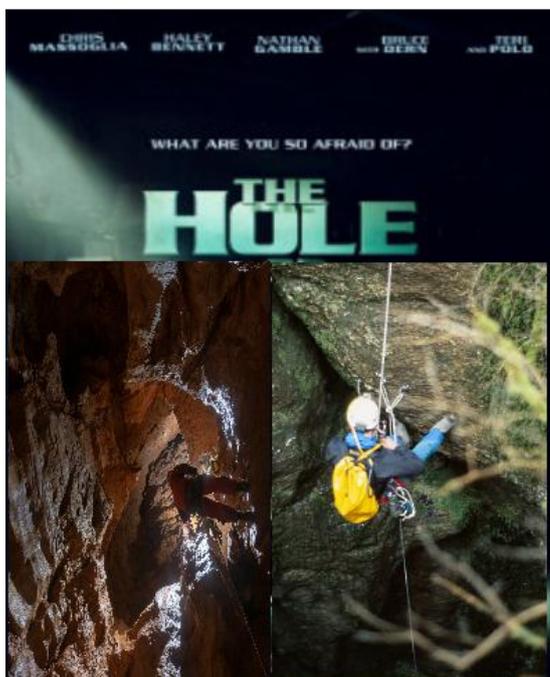
Plusieurs membres du TRIAS font partie de l'équipe du spéléo-secours du Lot. Jéjé et Marc en sont d'ailleurs deux des trois Conseillers techniques.

Par un froid week-end de novembre, 94 sauveteurs venus de 10 départements ont effectué deux secours dans le réseau de l'Ouyse souterraine : un au Bret où ils ont évacué un blessé de - 100m, et l'autre dans les pertes de Thémis où un polytraumatisé se trouvait à 500m de l'entrée, dans la rivière des Anciens. Et cela...20 ans après le sauvetage des Vitarelles. Un exemple de solidarité.

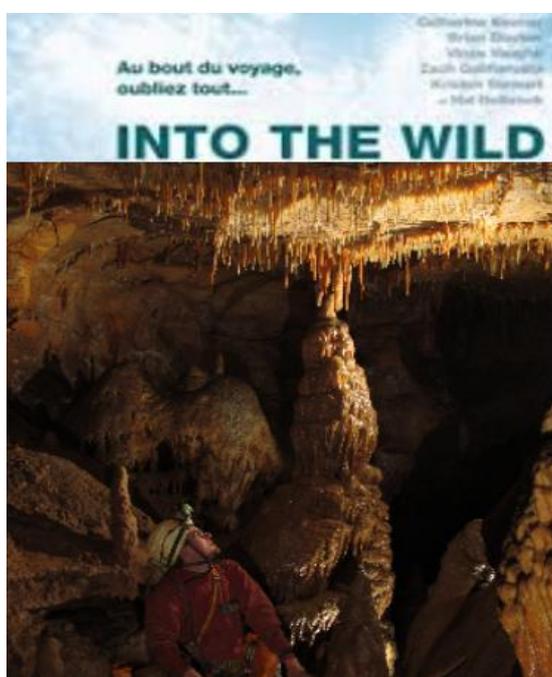
A voir :

<https://www.youtube.com/watch?v=e5fChDrZ728>

Prix du film d'aventure, ex aequo : sorties clubs dans les classiques du Lot en 2019



Au Mas du Causse (-35 m), ou à Planagrèze (-110m)



ou à Assier (là c'est beau !)

Une série de films sont récompensés ici : les nombreuses sorties spéléo à destination des membres du club, afin de découvrir des classiques et parfaire sa technique.

Meilleur film : une nuit à St Sol (Lacave)

Synopsis : comment des spéléos du TRIAS avec les copains de St Céré s'organisent pour passer une soirée et une nuit sous terre dans une des plus belles cavités du haut Quercy...



C'est sur cette belle image que l'ensemble des membres du club du TRIAS vous souhaitent une très très bonne année 2020.

Vous pouvez venir rejoindre l'équipe de spéléos du club (20 membres) pour vous initier à cette belle activité de pleine nature, vous essayer à quelques techniques de progression, simplement goûter au sel de l'aventure ou passer un moment convivial : nous avons le matériel, la bonne humeur et même de quoi vous sustenter....

Les contacts : Christian BRUNET (07 78 55 66 62), la mairie de Thémines, ou bien le site du club : TRIAS-e-monsite.

A très bientôt.

Le TRIAS

ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

L'association culture et Patrimoine se réunit régulièrement tous les mois. Au cours de ses réunions les adhérents décident des actions à mener . Ils organisent les journées citoyennes pour restaurer ou mettre en valeur une source, les sentiers de randonnées un lac ou un mur. Ils participent à des manifestations qui mettent notre village en valeur : expositions pour la journée du patrimoine et des moulins, du château de Lacapelle Marival par exemple. Cette année, pour les Rameaux le 4 Avril en soirée, ils organiserons un concert avec des violonistes de talent :Péclard et Moglia. Le marché de Noël sera reconduit et dans le courant de l'année peut-être un petit spectacle sera organisé. L'association participe à l'entretien des ruines des moulins et au nettoyage avec le TRIAS des pertes de Thémines. Elle participe au montage des dossiers pour la sauvegarde des ruines de nos moulins (témoignages d'une activité prospère du 19° siècle) afin de les montrer aux visiteurs. Cependant l'historique du village et la visite programmée de la grotte de Roucadour ne sont pas abandonnés. L'entretien de notre site internet culture et patrimoine Thémines est assuré par Messieurs Marchand Philippe et Vidal Michel. Nous vous invitons à le consulter. Un terrain est recherché pour y faire de l'astronomie. Lorsque le temps le permet une petite équipe part faire de la botanique et photographier nos belles plantes sauvages.

L'association est ouverte à tous.



Exposition JPPM 2019



Géranium nouveau

Premier Marché de Noël

Samedi 30 novembre, l'association Culture et Patrimoine organisait le premier marché de Noël à Thémines dans la salle de quartier refaite à neuf. Les visiteurs sont venus nombreux tout au long de la journée admirer les stands des exposants en majorité théminoïses et faire leurs emplettes pour Noël : objets en cuir, tableaux, galets peints, mosaïques, bijoux, réalisations en tissu, miel, gâteaux, calligraphie chinoise, marque-pages, bijoux, etc... Devant l'affluence des visiteurs, il est envisagé de refaire ce marché cette année en installant des étalages sous la halle isolée pour l'occasion des courants d'air. Encore bravo pour les artistes théminoïses.



TELETHON 2019

14 décembre : Repas du Téléthon (14/12/2019 19:30 - 22:00)

Comme chaque année, notre association Culture et Patrimoine a organisé un repas dont le bénéfice a été reversé au Téléthon.

Cette année, la date a été retardée à cause de l'inauguration de la salle de quartier et c'est donc le 14 décembre que les Théminois se sont réunis pour déguster un plat d'aurochs (bœuf sauvage élevé dans une ferme toute proche) cuisiné comme le taureau en Camargue.

Marie-Claire Rougié, « passeuse de goût », a tout préparé avec l'aide des Théminoises : du velouté de poireaux aux pommes au four. Des pâtisseries offertes par des généreuses participantes ont été très appréciées. Hélas quelques personnes n'ont pas pu s'inscrire faute de place

425 € ont été envoyés à Téléthon.



Anecdote

Par Paul BRUNET

LE REVENANT DU CIMETIERE

Le maçon d'Issendolus pose son vélo à la grille du cimetière, détache du porte-bagages le panier contenant quelques outils et se dirige vers le caveau des Bouzou qu'il est chargé de restaurer. Ce travail ne lui plaît guère, il a peur, ce lieu est trop lugubre. Enfin il faut bien manger, en ce moment les chantiers sont rares. Tiens! la porte provisoire en bois du monument semble avoir bougée depuis la veille. Avec appréhension, il la retire. Horreur ! Une forme blanche gît dans le sépulcre. Paralysé par la peur, il voit dans la semi obscurité un être

enrubanné tel une momie se dresser en geignant. Son sang ne fait qu'un tour, il prend ses jambes à son cou et file vers le village en hurlant : -« Au secours !il y a un revenant là-bas » .Des gens le voient passer, poursuivi par un cycliste curieusement accoutré. Ils n'ont pas de peine à reconnaître Paulo le fou sur le vélo du maçon. « Qu'a-t-il fait encore comme bêtises cet animal ? » se disent-ils. Le cycliste rattrape enfin le maçon hurlant encore de terreur « _N'ai pas peur ce n'est que moi : Paulo !si tu ne m'avais pas réveillé de si bonne heure j'aurais bien dormi un autre peu surtout que mes voisins ne font pas de bruit » Dit-il au coureur à pied tout essoufflé. La réponse ne peut pas être relatée car tous les mots sont de vertes injures. L'artisan reprend son bien et s'octroie un jour de congé pour se remettre de ses émotions. Curieusement, il n'a plus peur dans le cimetière mais Paulo évite d'y aller car le maçon lui a promis de le réveiller d'une drôle de façon la prochaine fois.

:

Infos mairie

ADRESSE E- MAIL

Afin de faciliter la communication entre la commune et ses habitants, pouvez-vous nous donner votre adresse e-mail. Pour cela rien de plus simple, envoyer la-nous à :
mairiethemines@orange.fr

RECENSEMENT JEUNES

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Le recensement est obligatoire

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le **recensement** doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)

- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un **recensement** classique.

Cartes nationales d'identité

Depuis le 7 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont recueillies, comme pour les passeports, par les 9 mairies équipées d'une station de recueil : Cahors, Cajarc, Castelnau-Montratier, Figeac, Gourdon, Gramat, Puy l'Evêque, Saint Céré et Souillac.

La mairie de Gramat fonctionne **sur rendez vous** tous les matins de **9h à 11h du lundi au samedi**, il faut téléphoner au 05 65 38 70 41.

La mairie de Figeac est ouverte sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 17h pour les demandes et remise passeports et le samedi de 8h30 à 11h30 pour la remise de passeports uniquement.

Recette

Croquants de Cordes

Préparation : 5mn

Cuisson : 25mn

Repos : 0mn

Temps réel : 30mn

Ingrédients pour 5 personnes



Croquants de cordes



sé

es

Préparation :

Préchauffer le four à 200° (thermostat 7).

Faire une fontaine avec la farine et sucre et ajouter les blancs d'œufs (non battus), mélanger et ajouter les amandes effilées.

Mettre du papier cuisson sur la plaque du four.

A l'aide d'une petite cuillère faire des petits tas de pâte. Faire attention de bien les espacer (car en cuisant ils s'étalent et se toucheraient...).

Cuire jusqu'à ce que les croquants soient légèrement dorés (15 à 20 minutes).

Attendre qu'ils soient complètement refroidis pour les démouler car autrement ils collent !!!

Ces biscuits se conservent longtemps dans une boîte en fer.

On peut utiliser les 2 jaunes d'œufs pour faire une crème anglaise qui accompagnera agréablement ce dessert.

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE THEMINES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
Le samedi de 9h à 12h

- Acheter des emballages,
- Affranchir des lettres et des colis,
- Déposer une lettre recommandée,
- Déposer des espèces ou effectuer un retrait (si vous avez un compte à La Poste).

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 05 65 40 85 00

Calendrier des manifestations 2020

04 avril	Concert Culture et Patrimoine
4 et 5 juillet	Fête votive
5 juillet	Concours de pêche
1er week end d'octobre	Journées Nationales de la Spéléologie
Autour du 11 novembre	Dépôt de gerbe suivi d'un apéritif offert par la commune

Bloc-notes

Horaires d'ouverture de la Mairie, de la poste et du syndicat AEP

Tél : 05 65 40 85 00

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30 Samedi de 9 h à 12 h

Ce journal est communal, aussi tout le monde peut y participer par l'intermédiaire d'article, d'information et/ou en participant à la commission animation communication.

COUPON SUGGESTIONS

Si vous avez des idées, des suggestions, vous pouvez en faire part par l'intermédiaire de ce coupon et le déposer à la mairie (dans la boîte à lettre située en façade si celle-ci n'est pas ouverte) ou bien vous adresser directement aux associations concernées ou aux élus.